



La terre sainte du touriste

Israël, c'est à la fois le pays d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, la terre sainte mais aussi la terre promise... du touriste, surtout à l'occasion de l'Année Sainte qui aura lieu en 1975.

Pierre Mathieu, du SOLEIL, a effectué un voyage de reconnaissance en Terre Sainte et à Rome organisé à l'intention de journalistes canadiens par l'Office national israélien du tourisme.

Dans une série de cinq articles qui commencent aujourd'hui en page C-1, Pierre Mathieu nous fait part de ses impressions.

à lire

Pour bientôt

Nationalisation des services de travailleurs de Tadoussac - Baie-Sainte-Catherine, de l'île-aux-Coudres et de l'île-aux-Grues.

page A-3

Rejet

Les municipalités rejettent les budgets de la CUQ et de la CTCUQ, voulant ainsi signifier qu'elles "ont leur voyage" et ne peuvent plus payer pour ces deux organismes.

page A-3

Disparu

Walter Lippmann, le grand journaliste américain qui fut deux fois lauréat du prix Pulitzer pour ses reportages internationaux, est mort samedi à son domicile près de New York. Il avait 85 ans.

page C-5

sommaire

A Québec aujourd'hui	C-3
annonces classées	C-6 à C-13
Arts et lettres	C-2-3
Bandes dessinées	C-13-14
Bridge	C-12
Décès	C-15
Economie-finances	C-4
Feuilleton	C-8
Horoscope	C-13
Mot mystère	C-6
Mots croisés	C-10
Page documentaire	A-5
Sport	B-1 à 8
Télévision	A-14 et C-15

météo

Généralement nuageux aujourd'hui et demain avec possibilité de pluie verglaçante dans les régions de l'Est du Québec.

Détails, page A-2

Rien pouvant incriminer Laporte

MONTREAL (PC) — Le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a révélé, hier, que la Commission d'enquête sur le crime organisé n'avait trouvé aucune preuve d'entente ou de tractations malveillantes entre l'ancien ministre Pierre Laporte et les dirigeants de la pègre montréalaise.

Cette partie du rapport de la CECCO, concernant le ministre assassiné, doit être déposée aujourd'hui à l'Assemblée nationale. Elle va montrer, a dit M. Bourassa, à l'émission "Politique Atout", la différence qu'il y a entre "des

accusations lancées en l'air et un rapport d'enquête sérieux".

Selon Le Devoir, les commissaires Rhéal Brunet, Marc Cordeau et Roméo Courtemanche, dans leur rapport, reconnaissent que Pierre Laporte a rencontré à une reprise, le 16 avril 1970, Nicola Di Iorio et l'un de ses lieutenants, Frank D'Asti, mais tout indique cependant que M. Laporte s'était rendu à cette rencontre à l'invitation de ses organisateurs et amis Jean-Jacques Côté et René Gagnon, sans savoir qu'il allait rencontrer.

Surprenante pour plusieurs, cette conclusion était prévue depuis longtemps par ceux qui ont suivi les travaux de l'enquête sur le crime organisé. Il était en effet facile de constater qu'aucun des témoins entendus à l'enquête n'avait incriminé d'une façon ou d'une autre l'ex-ministre décédé. Tous ceux qui ont eu des liens quelconques avec M. Laporte, y compris les ceux mafiosi qui l'ont rencontré, ont affirmé que l'ex-ministre était innocent dans cette affaire.

S'ils sont tendres pour l'homme qui

n'est plus, on croit cependant savoir que les trois commissaires-enquêteurs le sont beaucoup moins pour certains des vivants qui ont été mêlés à cette affaire.

Il est en effet facile de présumer que MM. Brunet, Cordeau et Courtemanche se montrent assez sévères à l'endroit des deux amis et organisateurs de Pierre Laporte, car non seulement ils recherchent l'aide de Di Iorio et d'Asti, mais encore ont-ils à plusieurs reprises tenté d'intervenir en leur faveur en reconnaissance de services rendus.

C'est sans aucun doute le tavernier Jean-Jacques Côté qui est le plus blâmé par la Commission d'enquête. La preuve démontre qu'il est le premier responsable des relations politiques de la Mafia avec le clan Laporte. A l'automne 1969, alors qu'il venait de se voir confier la responsabilité du comité de financement de l'organisation Laporte pour la campagne au leadership du Parti libéral, Côté avait cru bon d'introduire son ami Frank D'Asti, cabaretier, tenancier de maison de jeu et trafiquant d'héroïne.

(Suite à la page A6, 3e col.)

Trêve dans les Cégep

par Florent PLANTE

L'assemblée nationale des étudiants a voté hier une trêve des débrayages et des occupations dans les collèges publics et privés du Québec, permettant ainsi à ses deux représentants d'aller vérifier si les engagements de principe du ministre Cloutier seront respectés par le comité spécial qu'il vient de créer.

Cela veut dire que les délégations étudiantes réunies hier au Cégep de Limoilou vont recommander le retour aux cours à leurs assemblées générales locales qui se tiennent aujourd'hui et demain dans la province.

Cependant, vers le 15 janvier, une assemblée nationale sera de nouveau convoquée pour analyser les résultats et la pertinence de leur participation sur ce comité spécial.

Si, concrètement, les résultats des discussions du comité spécial s'avèrent négatifs, des assemblées générales dans chaque Cégep pourraient voter de nouveaux débrayages avec occupations, etc.

Les leaders étudiants en ont décidé ainsi hier parce qu'ils se disaient incapables de se prononcer avec clarté sur un document qui lui-même n'est pas clair. Toutefois, étant donné les quelques engagements de principe pris vendredi après-midi par M. Cloutier, ils veulent bien reconnaître sa bonne foi et ils jugent leurs forces suffisamment alertes pour donner ce sursis au ministre.

Vingt-deux délégations de Cégep ont voté pour cette trêve. Treize délégations se sont abstenues et trois délégations ont voté contre.

Convaincues de la force que représente maintenant le mouvement étudiant qu'ils ont mis sur pied, les délégations ont rejeté différentes propositions voulant que le comité spécial soit bipartite, ou même tripartite.

Ainsi, il y aura, tel que l'a demandé M. Cloutier, deux représentants du ministère, deux représentants des parents, trois représentants des directions générales de collèges et d'universités et deux représentants des étudiants. Selon ces derniers, la véritable négociation se fera finalement entre les deux représentants du ministère et ceux des étudiants. Pour les autres, leur "lobby" se continuera ouvertement, cette fois.

Rappelons que vendredi après-midi, M. Cloutier s'était engagé, devant le comité des neuf, sur certains principes défendus par les étudiants et qui feraient l'objet d'une étude prioritaire de la part du comité spécial.

Il y a premièrement la possibilité de dissocier la question des prêts de celle

des bourses en ce qui a trait à la contribution des parents. M. Cloutier se disait aussi d'accord pour abolir la contribution des parents dès 1975-76, compte tenu des modalités à être proposées par le comité spécial.

En ce qui concerne les bourses, le ministre déclarait qu'il faudrait envisager plutôt une diminution progressive sur une période ne dépassant pas quatre ans. Finalement, en regard de la contribution des étudiants dans le calcul des bourses, M. Cloutier estime qu'il faut en arriver à une formule qui tienne compte davantage des revenus réels des étudiants.

Une seule chance

Interrogé à la fin de l'assemblée, hier soir, M. Pierre Larocque, principal leader des étudiants et membre du comité des neuf, a dit que ce sursis permettra aux étudiants de pouvoir se fixer définitivement sur la position du

ministre Cloutier en même temps que de mesurer sa bonne foi.

"Les acquis obtenus vendredi, il faut que M. Cloutier les ratifie. Cette vérification faite, nous pourrions ensuite continuer de siéger au comité spécial, s'il y a lieu", a continué M. Larocque.

Appelé à commenter cette position des collégiens de risquer un retour aux cours pour ensuite recommencer les débrayages, le leader étudiant croit que les cégepiens sont maintenant conscients de leur force et qu'ils ne veulent pas la mettre en péril en allant se buter contre un mur que constitue une loi-matras.

Temporairement du moins, cette trêve permet à plus de 60,000 étudiants de retourner très bientôt en classe, si évidemment les assemblées locales en-

(Suite à la page A6, 1re col.)

Le PQ refuse toute hausse de salaire pour les députés

SOREL (PC) — Le Conseil national du Parti québécois s'est prononcé, hier, contre toute augmentation du salaire des députés et contre tout rattrapage par le moyen d'une indexation rétroactive.

Il a de plus dénoncé toute indexation future de ces salaires, à moins qu'il n'y ait indexation générale, c'est-à-dire un plan pour protéger le pouvoir d'achat de tous les Québécois.

C'est le chef de l'opposition, M. Jacques-Yvan Morin, qui a fait part de cette décision à la presse, après que le Conseil national eut débattu la question à huis clos, durant deux heures.

M. Morin a dit qu'il n'était pas encore en mesure de préciser si les députés péquistes mèneront un "filibuster" pour faire obstacle à l'adoption d'un éventuel projet de loi pour augmenter le salaire des députés. Il a précisé que le caucus se réunira aujourd'hui pour étudier la stratégie à adopter, à la suite de la position prise par le Conseil national.

Au cours de la réunion, le Conseil national a de plus approuvé la création de ce que M. René Lévesque a appelé "une sorte de comité pré-électoral", qui relèvera directement de l'exécutif du parti.

Election

M. Lévesque croit en effet possible une élection au printemps de 1976, alors que le gouvernement profiterait de l'euphorie provoquée par les Jeux olympiques pour se faire réélire sans attendre le climat dépressif qui les suivra.

Tout en laissant toute la "souplesse" voulue à l'action des régions et des circonscriptions, on a aussi prévu un réaménagement des structures pour faire en sorte que "ce soit concentré et concerté", a déclaré le président du PQ.

Il y aura, à partir du mois de janvier, des tournées systématiques répétées des dirigeants du parti dans toutes les régions du Québec.

Le député Marcel Léger a souligné, (Suite à la page A6, 2e col.)



Constable O'Leary



Caporal Bourgeois

Les deux policiers de Moncton sont retrouvés assassinés

MONCTON (d'après PC) — James Lawrence Hutchison, 43 ans, recherché par la police pour interrogatoire au sujet du meurtre de deux policiers de Moncton, s'est rendu à la police, hier soir.

Hutchison, qui était l'objet de recherches intensives par des policiers armés jusqu'aux dents, a téléphoné à la police et après deux heures de négociations, s'est rendu sans difficulté aux autorités.

On devait attendre la fin de l'interrogatoire pour divulguer les accusations qui seront portées contre lui. La police avait auparavant déclaré qu'elle le recherchait pour l'interroger sur un meurtre et un kidnapping, et avait précisé qu'il était probablement armé et extrêmement dangereux.

Un deuxième homme, Richard Ambrose, âgé d'une vingtaine d'années, sera accusé d'enlèvement aujourd'hui. On a retrouvé environ \$6,000 du montant de \$15,000 versé pour la rançon.

Les deux policiers, qui avaient été portés disparus au cours de leur enquête sur l'enlèvement du jeune Raymond Stein, ont été retrouvés morts hier près de Moncton.

Leurs cadavres étaient enroulés dans des couvertures et étaient enterrés sous quelques pieds de terre, dans une région boisée située à 25 milles à l'est de la ville.

Le caporal Aurèle Bourgeois, âgé de 47 ans, et le constable (Suite à la page A6, 2e col.)



John Hutchison



Raymond Stein

En dépit d'un ralentissement économique Saint-Pierre demeure optimiste pour 1975

Par Roger LEROUX
Envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Compte tenu des contreperformances de la plupart des économies occidentales, le comportement de l'économie québécoise a été satisfaisant en 1974 et malgré un ralentissement inévitable en 1975, on peut s'attendre à une croissance modérée.

Une comparaison des principaux indicateurs économiques démontre que l'économie du Québec a connu un bon rythme de croissance et a progressé de façon très marquée dans quelques secteurs.

En 1974, le Québec a généré 74,000 nouveaux emplois, le chômage a légèrement baissé, les nouveaux investissements ont été plus importants que

partout ailleurs au Canada, la croissance réelle a atteint 3.8 pour cent.

L'augmentation du coût de la vie, notamment des prix des denrées alimentaires, a été légèrement plus forte que pour l'ensemble du Canada mais cet élément ne suffit pas à empêcher le gouvernement de prétendre à une quatrième année de croissance.

Statistiques

Lors de sa revue annuelle de l'économie québécoise, hier à Montréal, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre s'est donc dit satisfait de l'évolution de l'économie québécoise et soutient que pour l'année prochaine la croissance du produit national brut sera plus forte que dans la plupart des pays industrialisés; elle sera toutefois plus faible qu'en 1974.

Durant l'année qui se termine, le revenu personnel par habitant a augmenté de 14.5 pour cent pour atteindre \$4,400.

Les immobilisations totales ont augmenté de 21.6 pour cent comparativement à 18.5 pour cent, en 1973; dans le secteur manufacturier en particulier, la hausse a atteint 43.4 pour cent.

L'emploi a augmenté de 3.1 pour cent et le chômage a diminué de 7.4 à 7.2 pour cent; il est toutefois très supérieur au taux de chômage de l'ensemble du Canada qui se situe à 5.4 pour cent.

La principale ombre au tableau, l'inflation, la hausse des prix à la consommation en général a atteint 11.1 pour cent et celle des denrées alimentaires s'établit à 17.7 pour cent contre 16.2 pour cent pour le Canada.

Une autre inquiétude du ministre Saint-Pierre, la diminution du nombre des naissances qui a chuté de 0.3 pour cent. Après avoir remonté pour la première fois en 15 ans en 1973, il semble qu'en 1974, le taux de natalité baissera à nouveau pour s'établir à environ 13.8 naissances par 1,000 habitants.

Industrie

C'est le secteur manufacturier qui a connu véritablement le dynamisme en 1974 et c'est le principal motif de satisfaction du ministre Saint-Pierre.

Les immobilisations y ont enregistré un bond de 43 pour cent, (\$1.2 milliard), comparativement à 27.5 pour cent en 1973 pourtant reconnue comme une excellente année. "Mais ce qui me

paraît remarquable, a expliqué le ministre, c'est qu'à l'intérieur même de cette division générale ce ne sont pas uniquement dans les secteurs à haute productivité, à hauts salaires, à forte valeur ajoutée, une indication selon lui que les efforts du gouvernement pour modifier la structure industrielle du Québec ont porté fruit.

M. Saint-Pierre a longuement insisté sur le fait que la croissance dans le secteur manufacturier s'est principalement faite dans des industries à haute productivité, à hauts salaires, à forte valeur ajoutée, une indication selon lui que les efforts du gouvernement pour modifier la structure industrielle du Québec ont porté fruit.

Le secteur de la machinerie a connu un accroissement des immobilisations de 147.9 pour cent, celui des produits (Suite à la page A6, 1re col.)

Rejet des budgets de la CUQ et de la CTCUQ

par Benoit ROUTHIER

Le conseil de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) a rejeté les budgets de cet organisme et de la Commission de transport (CTCUQ), samedi, mais les municipalités font face à des responsabilités financières accrues de près de \$4,000,000 depuis minuit, dans la nuit de samedi à hier.

En effet, la loi prévoit que si les budgets des deux organismes sont rejetés par le conseil de la CUQ, ils deviennent en vigueur quand même à partir du 15 décembre.

Le conseil a rejeté les budgets parce qu'ils sont trop onéreux pour les municipalités et parce que les subventions du gouvernement sont insuffisantes.

Les membres du conseil dénoncent encore l'annonce tardive du montant des subventions, et le fait qu'il ne soit pas confirmé sur papier.

Cette annonce a été faite, par téléphone, au président du comité exécutif, M. Armand Trotter, vendredi soir. Le conseil a donc pu n'en prendre connaissance qu'à l'assemblée de samedi, juste à la veille de l'entrée en vigueur des budgets.

Les subventions

Le ministre des Affaires municipales, M. Victor C. Goldbloom, a dit à M. Trotter qu'il accordait une subvention de \$900,000 pour combler une partie du déficit additionnel de la CTCUQ en 1974, lequel se chiffre par \$1,500,000. C'est dire que le fardeau financier des municipalités s'accroît de \$600,000.

Pour 1975, M. Goldbloom a promis une subvention de \$3,100,000, pour combler une partie du déficit de la CTCUQ lequel se chiffre, après des coupures de \$972,500 par \$7,161,300. C'est donc \$4,061,300 que devront payer les municipalités en comparaison de quelque \$32,000,000 l'an dernier, soit un surplus de \$2,061,300.

La CUQ recevra pour l'exercice 1975 une subvention de \$1,000,000 pour réduire un déficit prévu, après des coupures de \$142,735, de \$4,539,207. La part que les municipalités avaient à se partager, l'an dernier, était d'environ \$2,400,000, donc en 1975 leurs responsabilités financières pour la CUQ sont augmentées de \$1,139,207.

Soit en tout et pour tout des dépenses accrues de \$3,800,507.

On a notre voyage!

Le vote des municipalités qui ont rejeté les budgets signifie, à toutes fins utiles, qu'elles "ont leur voyage" et qu'elles disent au gouvernement qu'elles ne peuvent plus payer pour la CUQ et la CTCUQ.

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a pour sa part déclaré que l'année 1975 doit à tout prix être "l'année de vérité pour la CUQ".

Le maire de Charlesbourg, M. Jean-Claude Thibault, a dénoncé pour sa part la façon de procéder du gouvernement du Québec. La CUQ et la CTCUQ sont ses créatures, a-t-il dit, il doit en prendre les responsabilités. Il a dit ne pouvoir accepter les budgets "tant

qu'on n'aura pas réglé le problème du financement". Et, si le gouvernement n'est pas capable de prévoir le montant des subventions avant la date limite, "il faut lui montrer qu'on n'accepte pas sa façon d'administrer".

Enfin, on a encore rejeté les budgets parce qu'on trouvait que les coupures effectuées, la semaine dernière, n'étaient pas assez substantielles.

Revenus additionnels

Le ministre Goldbloom a cependant révélé à M. Trotter qu'à l'occasion du

prochain budget, au printemps, le gouvernement allait annoncer des mesures qui permettraient aux municipalités et organismes régionaux d'avoir des revenus additionnels.

C'est dire que, comme la quote-part des municipalités à la CUQ et à la CTCUQ pour 1975 sera en fait payée à même leur budget de 1976, elle pourrait être amoindrie par ces revenus nouveaux.

Dans ce contexte, où le gouvernement confirme qu'il y aura des nouvel-

les sources de revenus et des subventions permanentes, M. Trotter se dit satisfait de l'annonce de M. Goldbloom.

Il ajoute avoir déjà suggéré deux moyens de réduire le déficit de la CUQ: si la CUQ envoyait elle-même ses propres comptes de taxes aux contribuables, vu qu'il n'y aurait plus d'intérêts à payer sur le financement d'un an, elle pourrait économiser quelque \$250,000 annuellement.

L'autre moyen serait que le gouvernement remette à la CUQ 50 pour cent des revenus de la taxe de vente sur les

hôtels et repas, comme il le fait pour la ville de Québec entre autres. De cette façon, la CUQ pourrait retirer quelque \$9,000,000 de revenus du tourisme, secteur de compétence régionale, a-t-il précisé.

Il n'y a que les maires de Sainte-Foy, de Villeneuve et de Québec, MM. Ben Morin, Gérard Grenier et Gilles Lamontagne, qui ont voté en faveur de l'adoption du budget de la CUQ. Les maires de Sainte-Foy et de Québec ont aussi voté pour l'adoption du budget de la CTCUQ.

Lorsque 17 font moins que 4

rien. Le 50 pour cent des voix des autres municipalités n'était pas atteint.

Sainte-Foy, Charlesbourg, Sillery, Cap-Rouge et Courville, dont les maires sont respectivement MM. Ben Morin, Jean-Claude Thibault, Charles-H. Blais, Pierre Barbeau et Roger Labbé, ont accumulé 138 voix contre 102, plus Québec. Les voix de Québec n'avaient aucune influence à ce moment sur le vote. Donc, la proposition a été rejetée, mais plusieurs se sont rendu compte de la lacune de la formule et le comité formé pour étudier la CUQ verra à la transformer, comme l'a déclaré M. Gilles Lamontagne, maire de Québec.

Dix-sept maires ont demandé, samedi, d'étudier, article par article, le budget de la Communauté urbaine de Québec (CUQ). Ce sont les quatre autres qui ont gagné: cette étude n'a pas eu lieu.

Ce fait met en lumière la lacune qui existe dans la formule du vote au conseil de la CUQ. Cette formule consiste en l'obligation d'obtenir 50 pour cent des voix autres que celles de la ville de Québec.

Samedi, Québec a voté pour que cette étude ait lieu, mais ça ne donnait

quant au maire de Beauport, M. Marcel Bédard, il aurait voulu expliquer les \$340,000 qu'il aurait aimé voir enlevés des prévisions budgétaires.

Le maire Gérard Grenier a suggéré, même si plus tard il a voté pour l'adoption du budget de la CUQ, d'adopter le même budget qu'en 1974 plus quelque \$300,000 et attendre le contenu du prochain budget du gouvernement du Québec lequel doit contenir des sources nouvelles de revenus pour les municipalités et organismes régionaux.

M. Ben Morin, de Sainte-Foy, a voté pour l'adoption des deux budgets car il trouve normale une augmentation de 15,98 pour cent et qu'étant membre du comité exécutif qui a eu à se pencher sur les prévisions budgétaires il dit savoir qu'il n'y a plus d'importantes coupures à effectuer sans nuire à la qualité des services.

Il reste que les membres du conseil de la CUQ sont venus à un cheveu de jouer pour une fois leur rôle d'autorité suprême de la Communauté urbaine de Québec.

Le maire de Beauport, M. Marcel Bédard, a déploré le résultat du vote et dit que ça montrait "qu'on est des mauvais administrateurs".

Plusieurs ont expliqué qu'ils auraient aimé que cette étude se fasse parce qu'elle aurait donné l'occasion aux membres du conseil de voir en détail le contenu du budget de la CUQ.

Par contre, d'autres, tel M. Thibault,

Construction: projet d'un corps permanent de surveillance

MONTREAL (d'après PC) — Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a déclaré, en fin de semaine, que le gouvernement provincial pourrait mettre sur pied un corps permanent de surveillance de l'industrie de la construction au Québec, une fois que la Commission Cliche aura terminé ses travaux.

Le ministre, sur les ondes radiophoniques montréalaises, a déclaré qu'il pourrait être avantageux pour lui d'établir une organisation qui jouerait un rôle permanent dans cette industrie.

M. Cournoyer a dit qu'il serait "dû" si la Commission ne réussissait qu'à éliminer les individus mêlés à la corruption syndicale sans s'attaquer à la corruption elle-même.

"Si nous pouvons nous débarrasser de certains mauvais éléments — et la Commission Cliche le fait actuellement — et si nous pouvons aussi nous protéger contre d'autres éléments nocifs dans l'avenir, nous serons à l'avant-garde de ce qui se fait en construction dans le reste du Canada", a précisé M. Cournoyer.

Lorsqu'on lui a parlé des rumeurs de sa démission, M. Cournoyer a déclaré qu'il entend demeurer "calme" face à toutes les rumeurs. Mais il n'a pu empêcher de faire cette remarque: "Lorsque vous avez donné tout ce que vous avez à donner, peut-être quelqu'un d'autre devrait-il commencer à donner tout ce qu'il a à donner."

Saint-Pierre

Toujours à propos de l'industrie de la construction, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, y est allé de certaines déclarations à l'Assemblée nationale, vendredi. Il a révélé entre autres que l'"establishment" syndical qui témoigne actuellement devant la Commission Cliche est en majeure partie responsable d'une baisse de productivité de 70 pour cent des ouvriers dans la construction.

M. Saint-Pierre a d'abord signalé que la baisse de productivité des ouvriers québécois ne se constatait que dans certains corps de métiers de

l'industrie de la construction, tels que les techniciens en tuyauterie, les soudeurs, les électriciens et les plombiers.

Ces ralentissements dans le rythme de travail ne se font sentir que dans les grands chantiers et répondent "à des mots d'ordre de l'"establishment" syndical, selon M. Saint-Pierre.

De telles manœuvres coûtent actuellement \$150 millions en perte d'investissements pour le Québec, a expliqué M. Saint-Pierre. "Et ces montants ne comprennent pas les projets de Sidbec, ni les investissements prévus par la Donohue dans le secteur des pâtes et papiers", a-t-il ajouté.

Vol

"A long terme, l'establishment sym-

dical devrait comprendre qu'on vole le Québec lorsque, sur des chantiers de construction, cela prend trois fois plus de temps au Québec que sur les chantiers aux Etats-Unis", a poursuivi le ministre.

M. Bellemare a alors suggéré à M. Saint-Pierre de convoquer une conférence tripartite gouvernement-employeurs-syndicats afin de trouver une solution à ce problème.

Le ministre s'est montré intéressé à la suggestion de M. Bellemare et l'a qualifiée de "valable". Il a cependant mentionné qu'elle était difficile à réaliser puisqu'en décembre 1974, "tout ce beau monde se trouve devant la Commission Cliche".

La grève perdure à la United

MONTREAL (PC) — Les syndicats de la société United Aircraft ont décidé, hier, de poursuivre leur grève de 11 mois, afin d'obtenir l'indexation des salaires, la formule Rand et la liberté des heures supplémentaires.

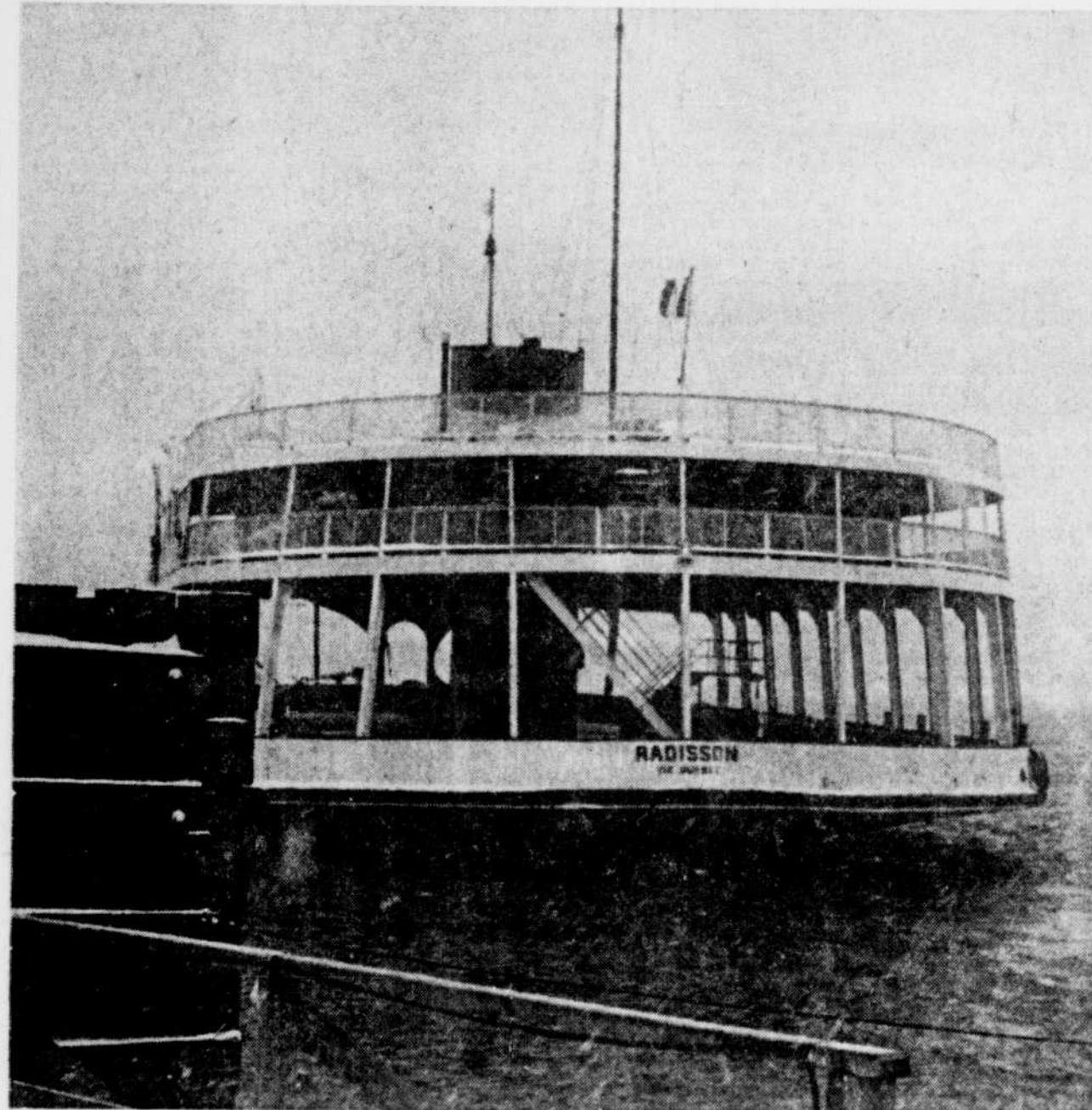
C'est dans une proportion de 89 pour cent que les 857 grévistes présents ont pris la résolution de continuer la lutte, après l'échec de médiation de M. Jean Cournoyer, ministre québécois du Travail.

M. Robert Dean, président du local 510 des Travailleurs unis de l'automobile, a annoncé aux employés qu'il avait

reçu l'assurance de M. Cournoyer que l'Assemblée nationale allait intervenir pour rendre la formule Rand obligatoire et réduire à huit heures le nombre d'heures supplémentaires qu'une compagnie peut exiger de ses employés.

Selon le ministre du Travail, la commission parlementaire siégera avant Noël dans cette affaire. Il a été impossible, cependant, de joindre M. Cournoyer pour confirmer ses déclarations à M. Dean.

En vertu de la formule Rand, tous les employés doivent payer des cotisations syndicales même s'ils demeurent libres d'adhérer au syndicat.



Le traversier Radisson, naguère entre Québec et Lévis, et maintenant entre Saint-Joseph-de-la-Rive et l'Île-aux-Coudres.

Nationalisation d'autres services de traversiers

SOREL (PC) — Le gouvernement québécois nationalisera, au cours des prochains mois, les services de traversiers de Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine, de l'Île aux Coudres et de l'Île aux Grues.

C'est ce qu'a annoncé le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, alors qu'il assistait à Sorel samedi au "baptême" du bateau-passeur "Camille-Marcoux" devant effectuer la navette entre Matane et Baie-Comeau.

Ces initiatives, selon le ministre, s'inscrivent dans le cadre d'une politique de transport maritime au Québec. C'est aussi dans ce but que le ministre des Transports a procédé, en juillet dernier, à la création de la Société des Traversiers du Québec, dont le mandat prévoit la prise en charge des services de traversiers.

Le ministre, décrivant les étapes de réalisation de cette politique, a expliqué qu'elle avait permis, outre la nationalisation du service de traversiers Matane-Godbout-Baie-Comeau, l'acquisition par le gouvernement des deux navires de la compagnie Matane-

Godbout, par expropriation. Le "Camille-Marcoux" est une troisième acquisition.

Quai

Cette dernière aura nécessité, de poursuivre M. Mailloux, la construction à Matane d'un nouveau quai évalué à \$3 millions et la modification de celui de Baie-Comeau au coût de \$2,6 millions.

Le nouveau traversier, construit dans le cadre des ententes Canada-Québec, aura nécessité un investissement total de \$11 millions, dont \$6 millions représentent la contribution fédérale.

Le "Camille-Marcoux" permettra quotidiennement, en deux traversées, de transporter quelque 450 véhicules et plus de 2,500 personnes, a prédit M. Mailloux.

Le ministre a cependant précisé que cette politique de nationalisation n'excluait pas complètement l'entreprise privée. Celle-ci pourra continuer d'exploiter certains services de traversiers, pourvu qu'elle fournisse les garanties de qualité de service.

L'exploitation gouvernementale du réseau de traversiers exclut aussi la gratuité des services parce qu'elle s'effectue en fonction d'une gestion commerciale et de l'économie générale des transports.

Cet aspect commercial est relié à l'importance des investissements gouvernementaux requis pour l'amélioration du service. Mais, a ajouté le ministre, "notre objectif n'est pas d'enregistrer des profits, mais de maintenir un véritable service public".

Il a par ailleurs souligné son désir d'améliorer les politiques gouvernementales en matière de transport maritime des marchandises, mais en raison de l'ampleur des investissements, il ne saurait être question de nationaliser ce type de service, a-t-il conclu.

REMY BEAULIEU & ASSOCIÉS
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

PSST!!!
Peugeot 504 GL Diesel
1975 - Venez l'essayer!
LESSARD
M. LESSARD LTÉE
49, boul. St-Joseph - 623-8471
(80e Rue ouest), Charlesbourg

Le Constructeur Innovateur Armco
A UNE AUBAINE POUR VOUS:
BATISSE (ACIER) 60' X 102' 8" X 14'
CONFORME AUX NORMES DU COOP NATIONAL
DU BATIMENT POUR LA REGION DE QUEBEC. IDEAL POUR: MAGASIN - BUREAUX - GARAGE - ENTREPOT
LIVRAISON PRETE POUR MONTAGE
5 JOURS
SIGNALER 651-5282 - DEMANDEZ M. MAINGUY
STRUCTURE D'ACIER LAURENTIENNE LTÉE
3370, DE LA PERADE, STE-FOY, QUE. G1V 4A8 TEL.: 651-5282

La maison de la semaine
à vendre
PAROISSE ST-YVES - SILLERY
Spacieux bungalow, 7 pièces, 4 chambres, foyer, garage, situé face Université, hypothèque intéressante 9%
Madame Garneau - 522-5733
MORIN & ASSOCIÉS COURTIER, INC.
1121 chemin Ste-Foy
683-2103
Membre de la Chambre d'Immobilier de Québec, du système

En dépit d'un ralentissement...

(Suite de la première page)

chimiques de 216 pour cent et l'industrie métallique primaire de 64,5 pour cent. En dollars, ces chiffres représentent près de \$400 millions.

"Fait à noter, ajoute le ministre, dans plus de la moitié des grands secteurs industriels, le Québec enregistre en 1974 des taux de croissance supérieurs à ceux de l'ensemble canadien, et, notamment dans les secteurs les plus dynamiques et connaissant l'expansion la plus rapide."

1975

Contrairement aux années passées, le ministre s'est montré fort laconique dans ses commentaires sur l'année 1975. Il s'est refusé par exemple à avancer un chiffre sur le nombre de nouveaux emplois qui seront créés.

Bien qu'il s'attende à ce que le Québec soit affecté par la situation économique défavorable aux États-Unis et dans le monde, M. Saint-Pierre a émis l'opinion que le Québec, principalement constitué d'industries de biens non durables, devrait en général être moins touché que l'ensemble du Canada. "Les investissements au Québec, qui augmentent rapidement depuis 1972, s'accroîtront à nouveau en 1975 à un rythme élevé grâce, en partie, à la préparation des Jeux Olympiques de 1976. L'emploi s'accroîtra probablement plus faiblement l'an prochain et le taux de chômage pourrait augmenter".

Trêve dans les...

(Suite de la première page)

térinent la position de l'Assemblée nationale des étudiants du Québec.

Plusieurs Cégep de l'Est du Québec sont en débrayage depuis quatre semaines, mais la majorité des institutions le sont depuis deux semaines environ, incluant quelques collèges privés. La semaine dernière, dans la région de Québec principalement, le mouvement a gagné une quinzaine de régionales.

Par ailleurs, 75 personnes inscrites aux cours du soir (Education permanente) dans les quatre Cégep de la région de Québec ont demandé à leur comité provisoire hier soir de former un comité permanent inter-Cégep qui serait reconnu et accepté pour les Cégep du Québec métropolitain.

Ces étudiants du soir des Cégep Garneau, Sainte-Foy, Limoilou et Lévis-Lauzon, ont aussi décidé leur retour aux cours, à la suite des déclarations de M. Cloutier. Ils ont cependant ajouté qu'ils respecteraient les lignes de piquetage ou l'occupation des Cégep, s'il y a lieu.

Les deux policiers de... (Suite de la première page)

Michael O'Leary, âgé de 33 ans, ont tous deux été abattus de balles dans la tête. Ils avaient été menottés et une de leurs menottes était libre.

Il semble que les policiers ont peut-être été obligés de creuser leurs propres fosses. Leurs corps étaient enterrés au sommet d'une colline. Au pied de cette colline, les policiers ont découvert ce qui a paru être le début de deux fosses. Les revolvers, radio portatif et autres objets appartenant aux policiers ont été trouvés juste à côté.

Les deux hommes, mariés et pères de famille, avaient été portés manquant vendredi peu après avoir signalé qu'ils étaient sur la piste d'une voiture suspecte à la suite de l'enlèvement du jeune Raymond Stein. Une demi-heure avant leur appel, le jeune garçon avait été rendu à son père, le restaurateur Cy Stein, contre un rançon de \$15,000.

La voiture dans laquelle se trouvaient les deux policiers devait être retracée plus tard vendredi à Salisbury, à 45 milles du lieu où leurs corps ont été trouvés.

Vendredi également, on avait retrouvé une paire de gants couverts de sang à l'intérieur d'une voiture suspecte qui a été saisie.

Des battues ont été organisées, samedi et hier, et une récompense de \$5,000 avait été offerte pour toute information pouvant conduire à la découverte des deux policiers disparus.

Le chef de police de Moncton a déclaré, samedi, que la population de 58,000 âmes de cette ville du sud-est du Nouveau-Brunswick avait coopéré plus qu'on ne l'aurait espéré.

Des offres de policiers qui n'étaient pas de service, venant d'aussi loin que Terre-Neuve, ont été reçues.

Les deux victimes étaient parmi les principaux organisateurs d'une fête de Noël pour les enfants des policiers. La fête, qui devait avoir lieu hier, a été contre-mandée dès leur disparition.

Maigre pension pour les veuves

En apprenant la nouvelle, le directeur de l'Association de la Police de la Nouvelle-Ecosse, M. Joe Ross, a déploré le manque de compensations qui existe dans les Maritimes pour les veuves de policiers morts en devoir.

Dans la plupart des forces policières des provinces maritimes, a-t-il précisé, les veuves de policiers assassinés ne reçoivent presque rien, et certaines doivent vivre du bien-être social.

Le PQ refuse toute... (Suite de la première page)

pour sa part, que le PQ "a l'intention d'être à l'écoute des gens de façon systématique." "Le programme, a-t-il dit sera vulgarisé et diffusé dans les milieux de vie, de travail et d'habitation."

Députés fédéraux

A Ottawa, la hausse du salaire des députés doit aussi être à l'ordre du jour aujourd'hui. Le gouvernement doit présenter un projet de loi qui porterait à \$27,000 par année le salaire du député et ferait passer leurs allocations de dépenses non imposables à \$12,000.

Le leader du gouvernement, Mitchell Sharp, a expliqué samedi que les augmentations de 50 pour cent projetées sont nécessaires afin de réduire les conflits d'intérêt et attirer des candidats de meilleur calibre à la politique.

"L'argument derrière les ajustements des salaires des députés fédéraux, de dire Sharp, est que ceux-ci ne devraient pas avoir un salaire moindre que ceux des autres gens. Cela n'a rien à voir avec le coût de la vie, ou quelque chose de semblable".

Aux Communes, l'opposition à cette législation pourrait venir des néo-démocrates car Stanley Knowles, le leader du NPD en Chambre, a souvent

dit que les députés ne devraient pas se voter eux-mêmes des hausses de salaires.

La dernière augmentation remonte à trois ans quand les émoluments avaient été portés à \$18,000 et les allocations de dépenses à \$8,000.

Rien pouvant incriminer...

(Suite de la première page)

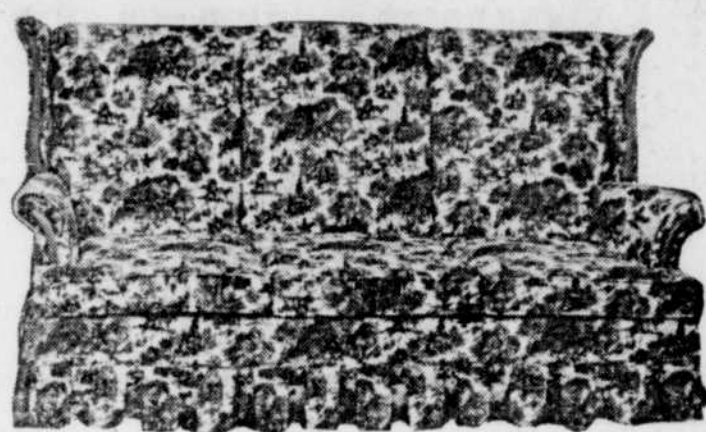
ne, à René Gagnon, responsable de la campagne.

La preuve démontre également que lorsque Di Iorio ou D'Asti voulait s'approcher de René Gagnon, devenu chef de cabinet de Laporte après les élections de 1970, de Laporte et de certains personnages du Parti libéral, ils le faisaient le plus souvent en s'adressant à Jean-Jacques Côté. En fait, le tavernier Côté était le principal trait d'union entre l'organisation Di Iorio, le clan Laporte et le Parti libéral.

Dans les efforts pour venir en aide à Di Iorio et D'Asti, c'est encore Côté qui a démontré le plus de zèle, allant jusqu'à tenter de corrompre le juge André Chaloux, qui présidait le procès de D'Asti, accusé d'avoir opéré un cercle de jeu clandestin.

GUIDE DES CADEAUX DE NOËL

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À NOËL



Troister

MOBILIER 2 PIECES
style colonial

SPECIAL

\$409⁹⁵

LIVRAISON IMMEDIATE



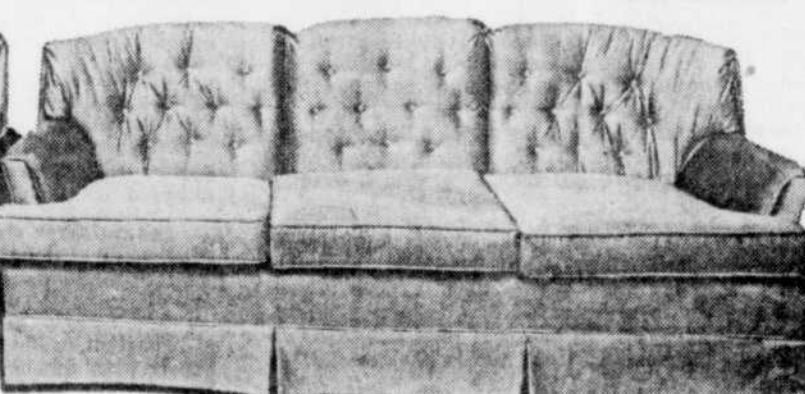
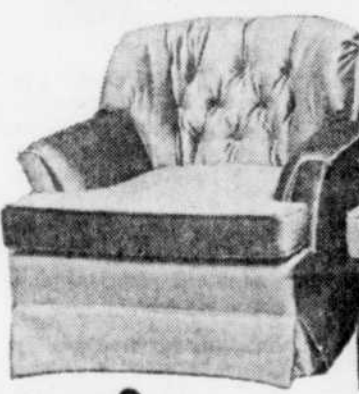
Troister

MOBILIER 2 PIECES
style moderne

SPECIAL

\$649⁹⁵

LIVRAISON IMMEDIATE



Troister

MOBILIER 2 PIECES
style contemporain

SPECIAL

\$569⁹⁵



SOYEZ L'HEUREUX GAGNANT D'UN VOYAGE
d'une semaine pour 2 personnes
à l'un des 14 soleils,

LA JAMAIQUE

par

AIR CANADA

Le séjour terrestre par
l'agence de voyages du
CLUB AUTOMOBILE
QUEBEC
LTEE

PLUS
\$200⁰⁰
EN ARGENT DE POCHE
OFFERT PAR G. LEVESQUE

CHARGEX

GASTON
Levesque
À LA PLAZA Inc.



100, rue Chabot - 250, rue Rousseau - 101, rue Beaucage, Ville Vanier - 683-3471

Votre
centre
d'achats
personnel

LE SOLEIL

Votre centre
d'achats personnel

LE SOLEIL

Israël: haut lieu de pèlerinage

par Pierre Mathieu

Israël: haut lieu de pèlerinage pour juifs, chrétiens et musulmans.

En effet, les juifs ont toujours considéré Israël comme la terre promise. Pour les chrétiens, les lieux de la vie et de la mort de Jésus sont la terre sainte. Quant aux musulmans, la capitale d'Israël est le lieu saint où, selon la tradition, Mahomet s'est élevé au ciel.

La diversité religieuse en Israël est étonnante. En plus des grandes religions "officielles", il faut compter également les multiples sectes qui se sont créées à l'intérieur de chacune de ces religions. Par exemple, les chrétiens, en majorité arabes, appartiennent à 30 Eglises différentes...



Le Mur des Lamentations

Un vieux juif fervent, dans un moment de prière, baise le Mur des Lamentations, appelé aussi Mur occidental.

Dans tout cela, nous ne savons pas très bien où situer les bahai's, qui ont un temple imposant à Haïfa.

Lorsqu'un même édifice est considéré comme sacré par plusieurs sectes d'une même religion, on s'arrange pour que chacun ait sa place et son heure pour la liturgie.

Des sanctuaires sont parfois territorialisés, avec des incidents de frontières normaux. Le ministère du Tourisme joue parfois le rôle de l'Onu lorsqu'il s'agit de faire nettoyer une fenêtre qui, à la limite, appartient à tout le monde...

Notre histoire sainte remémorée

Israël tout entier, depuis les sources du Jourdain près de Dan jusqu'au port du Roi Salomon sur la mer Rouge, est plein de réminiscences de l'Ancien Testament.

Sur une carte géographique d'Israël conçue pour les pèlerins, on retrouve des noms auxquels notre histoire sainte de la petite école nous avait familiarisés. Moïse, Samson, Josué, Salomon, Jonas, etc. Les activités maîtresses de tous ces personnages sont localisées assez précisément.

Nazareth, Bethléem, où des sanctuaires ont été érigés, nous rappellent l'enfance de Jésus. Cana, le mont des Béatitudes, Tabgha, le lac de Galilée, le mont Thabor, Jéricho, etc. situent géographiquement la "vie active" du Christ.

A Jérusalem, c'est toute la passion et la mort de Jésus qui nous est remémorée sur le parcours de la "Via Dolorosa". Pour les chrétiens, le lieu saint le plus important est l'Eglise du Saint Sépulture.

Une autre histoire sainte

La population arabe d'Israël se chiffre à plus de 300,000 citoyens. Plus de 70% d'entre eux sont musulmans. (Il ne faut pas associer nécessairement arabe et musulman). Comme cette communauté dispose d'une large autonomie culturelle, il ne faut pas s'étonner de voir environ 90 mosquées dominer les autres temples religieux. C'est la libre concurrence...

La mosquée du Dôme du Roc est ce qui ressort sur toute carte postale du vieux Jérusalem. Le roc sacré qui coiffe le dôme en question est le sommet du mont Moriah, que l'on pense être l'endroit choisi par Abraham pour y sacrifier son fils Isaac. Selon la tradition musulmane, Mahomet vint sur le mont Moriah avant de monter au ciel, et c'est du roc que partit son ascension.

Pour de nombreux Juifs, le Roc est la première pierre, le centre de la terre.

Tout près de la mosquée du Dôme du Roc se trouve celle d'El Aqsa, le lieu saint par excellence pour les musulmans, après Médine et La Mecque.



Bienheureux les...

C'est à cet endroit, le mont des Béatitudes, qu'une tradition chrétienne situe le "sermon sur la montagne".

A la mesure d'une piété touristique

Dans une visite des lieux saints d'Israël, un guide attiré saura vous indiquer le degré relatif de certitude quant à la localisation exacte de chacun des événements passés.

Ainsi, on peut retracer sans trop de risques d'erreurs la "Via Dolorosa" que le Christ a empruntée avant d'être crucifié, mais il est préférable d'attribuer à la tradition plutôt qu'à l'archéologie l'endroit où Jésus s'est appuyé pour se reposer au cours du chemin de la croix...

Il ne faut pas se faire trop de scrupules non plus si les communautés chrétiennes (catholiques et protestantes) ne s'entendent pas toujours sur l'endroit desdits lieux saints. C'est ainsi que vous avez le choix entre deux endroits pour situer le sermon des Béatitudes; il en est de même pour le Saint Sépulture.

Comme on est habitué de le voir au Québec près des centres de pèlerinages, les magasins de pieux

souvenirs pullulent aux alentours des Lieux saints. Même là où les prix sont dits contrôlés par le ministère du Tourisme, sachez que le marchandage est de rigueur si on veut s'en tirer à bon compte.

Il se trouve également toujours des mains pour recueillir l'argent que l'entretien des lieux de culte exige.

Comme il faut s'y attendre, les touristes sont mêlés aux pèlerins dans ces endroits qui sont souvent devenus des lieux pour voyeurs plus que pour gens de prière.

De plus, dans tout pèlerin sommeille un touriste curieux. Il faut donc une bonne dose de concentration pour que s'exerce la piété dans ce bazar religieux, surtout à Jérusalem.

C'est peut-être à Capharnaüm et à Tabgha que le vrai pèlerin retrouvera le plus la paix du Seigneur. Ces endroits ont gardé une fraîcheur que la capitale ne peut pas vous offrir.

Dix-huit vieillards périssent dans un incendie en G.-B.

LONDRES (AFP) — Dix-huit personnes âgées, seize femmes et deux hommes, ont péri hier à l'aube dans l'incendie du foyer qu'elles habitaient à Edwalton, un petit village proche de Nottingham, dans le centre de l'Angleterre.

Une quinzaine de personnes, dont deux policiers, deux pompiers et deux brancardiers ont été hospitalisés à Nottingham, souffrant de brûlures, d'intoxication par la fumée ou de choc. Les autres pensionnaires de la maison de retraite — 49 vieillards d'une moyenne d'âge de 80 ans qui dormaient dans le bâtiment au moment de l'incendie — ont été hébergés provisoirement dans un autre hospice de Nottingham. Parmi

"C'était horrible, la fumée était si épaisse qu'il fallait toucher les gens pour les repérer", a déclaré M. Frank Wilkinson, le chef de l'équipe d'ambulanciers qui a participé aux opérations de secours. "Quelques-uns ont été brûlés vifs, des personnes sans défense allongées dans leur lit", a-t-il précisé.

La plupart des victimes ont été asphyxiées par la fumée.

certaines pendant leur sommeil. L'un des pompiers a déclaré que lorsqu'il avait pénétré dans les dortoirs, de grandes salles divisées en petites cabines contenant chacune un lit, il avait vu des vieillards immobiles dans leur lit ou gisant sur le plancher. "Nous n'arrivons pas à distinguer ceux qui étaient morts de ceux qui étaient encore en vie", a-t-il dit.

Scènes d'horreur

A l'arrivée des pompiers, de l'un des dortoirs avant de

Un policier, également sur les lieux avant les pompiers, a réussi à sortir trois personnes s'évanouir, asphyxié par la fumée.

Les causes du sinistre n'ont pas été établies et une enquête a été ouverte par le comte de Nottinghamshire, propriétaire du foyer. L'incendie a complètement détruit l'hospice, un bâtiment d'un étage construit il y a treize ans.

Le premier ministre, M. Harold Wilson, a adressé hier un télégramme de condoléances aux familles des victimes et aux blessés. L'incendie d'Edwalton est l'un des plus graves de ces dernières an-

nées en Grande-Bretagne. En juillet 1972, trente malades mentaux avaient trouvé la mort dans l'incendie qui avait détruit l'hôpital de Sherborne, dans le Dorset. L'année suivante, en août, cinquante personnes avaient péri dans l'incendie qui avait ravagé le centre de loisirs de Douglas, dans l'île de Man.

MARC GAGNÉ
OPTICIEN D'ORDONNANCES
4471, 1^{re} AVENUE (coin 45^e rue n.)
CHARLESBOURG, QUE. 626-3483

La Fondation Ford réduit de moitié ses dons annuels

NEW-YORK (AP) — La Fondation Ford, touchée par l'inflation, a annoncé, samedi, qu'elle réduirait ses dons annuels pendant les quatre prochaines années à 100 millions de dollars, soit à peu près deux fois moins que d'ordinaire.

M. George Bundy, président de la Fondation, a toutefois promis que tous les engagements pris à ce jour seraient respectés.

ON L'A LE SON
quebec radio d'auto
CASSETTES 8 - DISQUES
STÉRÉOS AUTOS ET MAISONS
2000, SAINTE-ANNE, GIFFARD - 663-7321

Service d'Optique Elite Inc.
RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE
Détailants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec.
Place Laurier, Ste-Foy 653-8396
2, Édifice Place Québec 529-5883
Carre Central d'autobus 529-4855
1050, St-Jean, Québec 692-2292

POUR NOEL
ÊTES-VOUS À LA RECHERCHE DU BONHEUR?
Célibataires, veufs, divorcés, si vous désirez des amies, nous serons heureux de vous aider.
I.O.M. CANADA
683-7459

DORION & DIONNE
ANDRE GHISLAIN
OPTOMETRISTES
• EXAMEN DE LA VUE • LUNETTES • VERRES
• LENTILLES CORNÉENNES
870 EST, RUE ST-JOSEPH — TEL.: 529-9642

NOUVEAU CONDOMINIUM

Nous transformons les appartements Le Garnier en Condominium

- * Choix de 6 pièces, 5 pièces, 3 1/2 pièces, studios
- * Immeuble à l'épreuve du feu, ascenseurs, piscine, magnifiques jardins
- * Rénovation complète
- * Prix imbattables variant de \$11,000 à \$32,000.
- * Budget des frais communs basé sur les cinq dernières années d'opération. Aucune surprise imprévisible et désagréable à la fin de l'année.

Condominium LE GARNIER
2118, CHEMIN STE-FOY, SUITE 115
527-2508

Un cadeau de NOËL s'achète au Royaume de la CAMERA

Faites vos propres films sonores à la manière professionnelle avec l'ensemble ELMO 110 R.

ELMO

A - Caméra Macro Zoom 10 pour 1 — B - Micro Télescopique
C - Magnétophone assurant une synchronisation parfaite
D - Projecteur 8 et super 8 versatile

ELMO super 311

- Zoom motorisée, 9 à 27 mm
- Système XL objectif f 1.1 permettant de filmer à toute heure du jour.
- Poignée escamotable
- Vitesse 18 à 6 images seconde
- Filtre neutre 4 X incorporé
- Oeil électronique 230 degrés.

En plus d'un bon service une double garantie: Celle du fabricant et celle du Royaume de la Camera.

CHARGE X

Profitez du plan mise de côté, stationnement gratuit.

au Royaume de la CAMERA
359 est, boul. Charest, (418) 529-2557
LE QUARTIER GENERAL DE LA PHOTOGRAPHIE A QUEBEC

DÉCÈS et AVIS DIVERS

• RHETORIQUES et AMICALES • FUNÉRAILLES
• REMERCIEMENTS • IN MEMORIAM
• SERVICES ANNIVERSAIRES • FAVEURS

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAULIEU (Louis T.) — A Ste-Foy, le 12 décembre 1974, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Louis T. Beaulieu, ex-employé civil, époux de dame Simone Poitras. Il demeurait au 710, rue Clairmont, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu le lundi 16 décembre, à 10h. Départ du funérarium.

Lépine Lée
2815, Quatre-Bourgeois
à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste de la Salle et de la au cimetière Mont-Marie de Lévis. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils et sa belle-fille: M. et Mme Jacques Beaulieu (Suzanne Gagné), M. Jean Beaulieu; sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul Samson (Madeleine), M. et Mme Roger Poitras, M. et Mme Gaston Poitras, M. et Mme Arthur Poitras, M. et Mme Lionel Poitras, M. et Mme Conrad Poitras, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

BERNIER (Ludovic) — A l'Hotel Dieu de Montmagny, le 15 décembre 1974, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Ludovic Bernier, célibataire. Les funérailles auront lieu mardi le 17 décembre à 2h. Départ du salon funéraire.

Laurent Normand
115, rue St-Louis
Montmagny
à 14h45 pour l'église de St-Thomas et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses sœurs, Camille (Mme Alphonse Bernier), et Bernadette. Son beau-frère, M. Emile Breton. Ainsi que plusieurs neveux et nièces.

BERUBE-MORISSETTE (Josephine Robitaille) — A Québec, le 14 décembre 1974, à l'âge de 94 ans et 11 mois, est décédée dame Josephine Robitaille, épouse en 1ères noces de feu Zébedée Berube, en 2èmes noces de feu Alfred Morissette. Elle demeurait au 365, Christophe Colomb Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi, 18 décembre, à 2h. Départ de la Coopérative du Pied de la Falaise.

160, rue Carillon
à 14h45 pour l'église Notre-Dame de Grâce et de la au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Matty Trotter (Blanche), Mme Donat Coulombe (Juliette), M. et Mme Alfred Morissette (Simonne Garon); son beau-frère, M. Edmond Laverdière; ainsi que ses petits-enfants, et ses neveux et nièces.

BOLDUC (J. Alphonse) — A Québec, le 14 décembre 1974, à l'âge de 87 ans et 2 mois, est décédé M. J. Alphonse Bolduc, ex-employé du Canadian National, époux en 1ères noces de dame Eva Lapointe, en 2èmes noces de dame Alma Robitaille. Il demeurait au Pavillon St-Charles, 730, 8e avenue. Les funérailles auront lieu mercredi 18 décembre à 2h. Départ du foyer funéraire.

J. Bouchard & Fils Lée
320, 5e rue,
à 14h40 pour l'église St-Charles Limoulin, inhumation au cimetière St-Charles (boul. Hamel). Il laisse dans le deuil ses filles: Simone et Jeanne d'Arc (Mme Armand Masse); ses sœurs: Bernadette (Mme veuve Albini Page), Isabelle (Mme veuve Ernest Caron); son petit-fils, Claude. Le foyer funéraire ouvert de 2h à 5h et 7h à 10h.

BOUTET (Delphine Barrette) — A l'Hotel St-François d'Assise, le 14 décembre 1974, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Delphine Barrette, épouse de feu M. Adolphe Boutet. Elle demeurait au Foyer St-Hilaire, 196, rue des Peupliers est. Les funérailles auront lieu mardi, 17 décembre, à 2h00. Départ du foyer funéraire.

J. Bouchard & Fils Lée
1290, 1ère Avenue
à 14h45 pour l'église St-Albert le Grand. Inhumation au cimetière St-Grégoire Montmorency. Elle laisse dans le deuil sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Henri Caron (Marie), Mme Joseph Barrette (Delphine Tremblay). Plusieurs neveux, nièces. Le foyer funéraire ouvert de 2h00 à 5h00; 7h00 à 10h00.

BROSSEAU (Claude) — A Montréal, le 15 décembre 1974, à l'âge de 46 ans, est décédé le docteur Claude Brosseau, époux de Pierrette Roy, m.d. Les funérailles auront lieu à 2h, mercredi après-midi, en l'église Notre-Dame du Bel Amour, 7055, Jean d'Ordon. Départ du salon funéraire.

Urgel Bourgie
4780, de Salaberry
à 13h45. Inhumation au cimetière de la Côte des Neiges. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille: Marie-Charlotte; sa mère: Mme Augustin Brosseau; ses frères, belles-sœurs et beaux-frères: Gaston (Claire Arcand), MAC, Maurice, S.J., Hervé (Pauline Bégin), Bernard (Nicole Boutet), M. et Mme Laurent Nadeau (Eliane Roy), Dr Roger Roy (Marcelle Roy), M. et Mme Gilbert Paré (Marcelle Roy), Guy Roy (Lise Ricard); ses beaux-parents: Dr et Mme Georges-Etienne Roy, et de nombreux neveux et nièces. Prière de ne pas envoyer de

fleurs, un don à la Société d'hématologie de Montréal, 5400 ouest, boul. Gouin, serait apprécié.

CYR (Joseph) — Au sanatorium Bégin, le 14 décembre 1974, à l'âge de 72 ans, est décédé Monsieur Joseph Cyr, fils de feu Joseph Cyr et de feu dame Marie Couture. Il demeurait au 381, rue Prince-Edouard. Les funérailles auront lieu mardi le 17 décembre à 2 heures. Départ des salons de la Cite.

Hubert Moisan
253 est, rue St-Joseph
à 15h50 pour l'église St-Roch et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Albert Cyr (Florence Bilodeau), M. et Mme Alfred Cyr (Lucienne Verreault), M. et Mme Emile Gadoury (Carmen Cyr), Mme Sylvio Dinel (Camille Cyr), Mlle Jeannette Cyr, M. Alphonse Métivier, M. et Mme Léo Thomassin, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Salon fermé entre 5 et 7 heures.

DEHARNAIS (Aldé) — A Dosquet, Cte Lotbinière, le 14 décembre 1974, à l'âge de 65 ans, est décédé subitement M. Aldé Deharnais, époux de dame Marguerite Chouinard. Il demeurait à Dosquet. Les funérailles auront lieu mardi le 17 décembre à 2h. Départ du Centre Social de Dosquet.

Sylvio Marceau Inc.
270, rue Marie de l'Incarnation
à 9h45 pour l'église de St-Jean-Baptiste et de la au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Marie Normand, M. et Mme Conrad Normand (Jocelyne Pélus); ses frères et sœurs: M. et Mme Adrien Bouchard (Marie-Reine St-Pierre), M. et Mme Oliva Bouchard (Fortunat Levesque), M. et Mme Armand Bouchard (Marie-Anne Chénier), M. et Mme Benoit Bouchard (Irene Côté), Mlle Louis-Philippe Lemieux (Imelda Bouchard), M. et Mme Lucien Hudon (Rosa Bouchard), M. et Mme Achille Dubé (Albertine Bouchard), M. et Mme Aurèle Couture (Alexina Bouchard), M. et Mme Louis Boutet (Marie-Ange Bouchard); ainsi que beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Le salon est fermé de 17h à 19h.

DEMEULE (Robert) — A Ville Vanier, le 14 décembre 1974, à l'âge de 43 ans, est décédé Robert Demeule, employé civil, époux de dame Lucille Pouliot. Il demeurait au 747, Place Flamand, Ville Vanier. Les funérailles auront lieu mardi à 2h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc.

270 Marie de l'Incarnation
à 2h10 pour l'église St-Eugène, et de la pour le crématorium Lépine Lée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et son gendre: M. et Mme Pierre Blais (Lynda), Réal, Céline, Paul, Roland; son père: M. Léandre Demeule; belle-mère: Mme Alfred Pouliot; frères et sœurs: M. et Mme Paul Aimé Boutet (Janine), M. et Mme Roger Demeule, N. et Mme Eugène Pruneau (Ghislain), M. et Mme Baptiste Durel (Jeannette), M. et Mme Durel Demeule, M. et Mme Richard Demeule; beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Arthur Poitras, M. et Mme Adrien Garant, M. et Mme Gaston Mathieu, M. et Mme Emile Richard, M. et Mme Claude Levesque, M. et Mme Maurice Pouliot, M. et Mme Denis Pouliot, M. et Mme Clément Pouliot, M. et Mme Gérard Rneau, M. et Mme Gaston Matte, M. et Mme André Pouliot, M. et Mme Régine Pouliot, M. et Mme Dominique Jacques. Salon fermé de 5 à 7 heures.

GENOIS (Cécile Lachance) — A Québec, le 15 décembre 1974, à l'âge de 47 ans et 10 mois, est décédée Cécile Lachance, épouse de M. Roger Genois, entrepreneur en réfrigération. Elle demeurait au 478, rue St-Germain. Les funérailles auront lieu mercredi, à 11h.

J. Léo Bédard
1547, rue Notre-Dame
Ancienne-Lorette
à 13h30 pour l'église Ste-Monique les Saules et de la au cimetière de l'Ancienne-Lorette. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Amable Proulx, Mme Ovide Pageot, M. Adélard Mainguy, M. et Mme Roland Lemieux, Mme Gérard Bernier, Mlle Phabienne Lepage, Mlle Yvette Lepage, M. Jean-Marie Lepage, Mme René Lepage, aussi plusieurs neveux et nièces. M. et Mme Jean-Rock Gaudreau.

MAYRAND (Rosaire) — A Deschambault, le 14 décembre 1974, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Rosaire Mayrand, époux de dame Marie-Ange Mayrand. Il demeurait à Deschambault, Cte Portneuf. Les funérailles auront lieu mardi le 17 décembre à 11h. Départ des salons funéraires.

Guy Denis Lée
222, Chemin du Roi
Deschambault
à 10h45, pour l'église de Deschambault et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants, Dr Léonce Mayrand de Paris, Yolande (Mme Françoise Fortin) de Jonquière, Dr Martin Mayrand (Lucille Bonin) de St-Félix de Valois, Claude (Madeleine Lorenger) de Charlesbourg. Ses petits enfants: André, Louise, Martine, François et Lise, Daniel, Hélène, Lisette, Jocelyne et Guy Mayrand. Francelyne Gilles, Simon, Luc et Edith Fortin. Son frère Philippe et sa sœur Régine (Mme Alphonse Arcand). Ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

POULIN (Claude) — A l'Hotel St-François d'Assise, le 15 décembre 1974, à l'âge de 36 ans et 5 mois, est décédé Claude Poulin, contremaître à St-Romuald construction, époux de dame Rachel Boucher. Il demeurait au 164, des Chênes ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 décembre à 10h. Départ du salon.

Paul H. Tremblay et Fils
698, 5e Rue
Limoulin
à 9h45 pour l'église St-Odile et de la au cimetière St-Charles rue St-Vallier. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Lise, Sylvie, Charles et Gaëtan. Sa mère Mme veuve Charles Poulin. Sa belle-mère, Mme veuve Napoléon Boucher. Ses frères et ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Paul (Juliette), Jacques (Claudette), Richard (Fiorianne), Marcel Real (Eva), Ange-Aimée (Mme Marcel Bernard), Ida (Mme Paul Morin), Bernadette, Mme Clotilde (Le Breton), Charlotte, Patrick Boucher (Cécile), Jeanne d'Arc Coriveau Armand Boucher (Andrée), Mme Jean-Marc Laberge (Anita), Jean-Claude Boucher (Thérèse), Mme Blaise Boisvert (Diane), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon fermé de 5 à 7 heures.

ROCHETTE (Aglée) — A Québec, le 14 décembre 1974, à l'âge de 85 ans, est décédée

Mlle Aglée Rochette, fille de feu M. Odina Rochette et de feu Dame Odine Girard. Elle demeurait à l'Hotel Général et autrefois de la paroisse St-Jean-Baptiste. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 décembre 1974, à 10h. Départ de la résidence funéraire.

Cloutier Lée
120, rue St-Jean
Québec
à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de la au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses frères et ses belles-sœurs et son beau-frère: Mme Albert Rochette, Mme Antonio Rochette, M. Auguste Rochette (Lauretta Giroux), M. et Mme Léonard Denis; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 5h et 7h.

MESSERVIER (Napoléon) — Au centre Hospitalier de L'Université Laval, le 14 décembre 1974, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Napoléon Messervier, époux de Anne Boulet. Les funérailles auront lieu mardi à 10h30. Départ du salon funéraire.

Laurent Normand
115, rue St-Louis
Montmagny
à 10h15 pour l'église St-Thomas et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants, Roger, Marie-Paule (Mme Maurice Nicole), Yvette (Mme Armand Gaudreau), Lucie (Mme Noël Lemieux), Gabrielle (Mme Robert David), Madeleine (Mme Marcel Bernier), Roland, Léo, Jules-Aimé, Gergette (Mme Robert Jinchereau), Monique.

NORMAND (Hélène Bouchard) — A l'Hotel St-Sacrement, le 13 décembre 1974, à l'âge de 69 ans, est décédée Hélène Bouchard, épouse de feu M. Gérard Normand. Elle demeurait au 630, rue St-Patrice, app. 1, Québec. Les funérailles auront lieu mardi le 17 décembre, à 10h.



Portrait of a man, likely a deceased person mentioned in the obituaries.

OUellet (Adélard) — A Québec, le 14 décembre 1974, à l'âge de 63 ans et 9 mois, est décédé M. Adélard Ouellet, époux de dame Amanda Giroux. Il demeurait au 240, boul. Lapierre, St-Emile. Les funérailles auront lieu mardi, le 17 décembre à 2h. Départ du funérarium.

Lépine Lée
280, BEAUCAGE
à 14h45 pour l'église Notre-Dame de la Recouvrance et de la au cimetière de Giffard. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendre et belle-fille: M. et Mme Rosaire Lapierre, M. et Mme Raymond Latulippe (Alicia); ses frères, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Imelda Perreault, M. et Mme Oscar Ouellet, N. et Mme Cléa Ouellet, M. Emile Fortin, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Heures de visites: 2h à 5h et 7h à 10h.

PARADIS (Charles) — A Québec, le 15 décembre 1974, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Charles Paradis, époux de dame Albertine Poiré. Il demeurait au 201, du Roi. Les funérailles auront lieu mercredi 18 décembre à 11h. Départ

LEPAGE (Eva Pageot) — A l'Hotel du Christ-Roi, le 14 décembre 1974, à l'âge de 64 ans et 6 mois, est décédée dame Eva Pageot, épouse de M. Roland Lepage. Elle demeurait au 1010, Boul. Masson, Les Saules. Les funérailles auront lieu mercredi à 2h. Départ de la résidence funéraire.

J. Léo Bédard
1547, rue Notre-Dame
Ancienne-Lorette
à 13h30 pour l'église Ste-Monique les Saules et de la au cimetière de l'Ancienne-Lorette. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Amable Proulx, Mme Ovide Pageot, M. Adélard Mainguy, M. et Mme Roland Lemieux, Mme Gérard Bernier, Mlle Phabienne Lepage, Mlle Yvette Lepage, M. Jean-Marie Lepage, Mme René Lepage, aussi plusieurs neveux et nièces. M. et Mme Jean-Rock Gaudreau.

MAYRAND (Rosaire) — A Deschambault, le 14 décembre 1974, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Rosaire Mayrand, époux de dame Marie-Ange Mayrand. Il demeurait à Deschambault, Cte Portneuf. Les funérailles auront lieu mardi le 17 décembre à 11h. Départ des salons funéraires.

Guy Denis Lée
222, Chemin du Roi
Deschambault
à 10h45, pour l'église de Deschambault et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants, Dr Léonce Mayrand de Paris, Yolande (Mme Françoise Fortin) de Jonquière, Dr Martin Mayrand (Lucille Bonin) de St-Félix de Valois, Claude (Madeleine Lorenger) de Charlesbourg. Ses petits enfants: André, Louise, Martine, François et Lise, Daniel, Hélène, Lisette, Jocelyne et Guy Mayrand. Francelyne Gilles, Simon, Luc et Edith Fortin. Son frère Philippe et sa sœur Régine (Mme Alphonse Arcand). Ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

POULIN (Claude) — A l'Hotel St-François d'Assise, le 15 décembre 1974, à l'âge de 36 ans et 5 mois, est décédé Claude Poulin, contremaître à St-Romuald construction, époux de dame Rachel Boucher. Il demeurait au 164, des Chênes ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 décembre à 10h. Départ du salon.

Paul H. Tremblay et Fils
698, 5e Rue
Limoulin
à 9h45 pour l'église St-Odile et de la au cimetière St-Charles rue St-Vallier. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Lise, Sylvie, Charles et Gaëtan. Sa mère Mme veuve Charles Poulin. Sa belle-mère, Mme veuve Napoléon Boucher. Ses frères et ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Paul (Juliette), Jacques (Claudette), Richard (Fiorianne), Marcel Real (Eva), Ange-Aimée (Mme Marcel Bernard), Ida (Mme Paul Morin), Bernadette, Mme Clotilde (Le Breton), Charlotte, Patrick Boucher (Cécile), Jeanne d'Arc Coriveau Armand Boucher (Andrée), Mme Jean-Marc Laberge (Anita), Jean-Claude Boucher (Thérèse), Mme Blaise Boisvert (Diane), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon fermé de 5 à 7 heures.

ROCHETTE (Aglée) — A Québec, le 14 décembre 1974, à l'âge de 85 ans, est décédée

Mlle Aglée Rochette, fille de feu M. Odina Rochette et de feu Dame Odine Girard. Elle demeurait à l'Hotel Général et autrefois de la paroisse St-Jean-Baptiste. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 décembre 1974, à 10h. Départ de la résidence funéraire.

Cloutier Lée
120, rue St-Jean
Québec
à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de la au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses frères et ses belles-sœurs et son beau-frère: Mme Albert Rochette, Mme Antonio Rochette, M. Auguste Rochette (Lauretta Giroux), M. et Mme Léonard Denis; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 5h et 7h.

VEILLEUX (Charles-Henri) — A Québec, le 14 décembre 1974, à l'âge de 57 ans et 11 mois, est décédé M. Charles-Henri Veilleux, époux de Dame Jeanne d'Arc Bolduc. Il demeurait au 223, rue de la Reine. Les funérailles auront lieu mardi le 17 décembre, à 3h. Départ des salons de la compagnie.

Hubert Moisan
253 est, rue St-Joseph
à 2h50 pour l'église N.-D. de Jacques-Cartier et de la au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, son fils, ses filles et sa belle-fille: M. Mme Bertrand Veilleux, Mlle Paule Veilleux, Mlle Céline Veilleux; ses petits-enfants: Stéphane, Cybelle et Antoni Veilleux; ainsi que plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Le salon est fermé entre 5h et 7h.

VERREAULT-ROUSSEAU (Juliette Bolduc) — A Québec le 14 décembre 1974, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Juliette Bolduc, épouse en 1ères noces de feu Laurent Verreault, et en 2èmes noces de M. Eugène Rousseau. Elle demeurait au 78, rue Montcalm, Ste-Catherine, Cte Portneuf. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 décembre à 10 heures. Départ des salons de la cie.

Hubert Moisan
253 est, rue St-Joseph
à 9h50 pour l'église N.-D. de Jacques-Cartier et de la au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille et son gendre: M. et Mme Mérie Raymond (Madeleine); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosaire Dailaire (Evangéline), Mlle Laureat Dompierre (Irene), M. Adélard Parent, M. et Mme Antonio Baribeau (Marie-Anne), Mme Vve Laetitia Hébert, Mme Joseph Cadorette (Marie-Louise), M. et Mme Joseph Daddridge (Irene), M. et Mme Louis Rousseau (Jeanne), M. Roland Rousseau, M. et Mme Stéphanie Zakrevski (Jacqueline), M. et Mme Jean-Paul Rousseau (Fleurette), M. et Mme Roger Rousseau (Claire), M. et Mme Victor Ricard (Carmelle), M. et Mme Lionel Guay (Rolande), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Salon fermé entre 5 et 7 heures.

OUellet (Adélard) — A Québec, le 14 décembre 1974, à l'âge de 63 ans et 9 mois, est décédé M. Adélard Ouellet, époux de dame Amanda Giroux. Il demeurait au 240, boul. Lapierre, St-Emile. Les funérailles auront lieu mardi, le 17 décembre à 2h. Départ du funérarium.

Lépine Lée
280, BEAUCAGE
à 14h45 pour l'église Notre-Dame de la Recouvrance et de la au cimetière de Giffard. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendre et belle-fille: M. et Mme Rosaire Lapierre, M. et Mme Raymond Latulippe (Alicia); ses frères, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Imelda Perreault, M. et Mme Oscar Ouellet, N. et Mme Cléa Ouellet, M. Emile Fortin, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Heures de visites: 2h à 5h et 7h à 10h.

PARADIS (Charles) — A Québec, le 15 décembre 1974, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Charles Paradis, époux de dame Albertine Poiré. Il demeurait au 201, du Roi. Les funérailles auront lieu mercredi 18 décembre à 11h. Départ

LEPAGE (Eva Pageot) — A l'Hotel du Christ-Roi, le 14 décembre 1974, à l'âge de 64 ans et 6 mois, est décédée dame Eva Pageot, épouse de M. Roland Lepage. Elle demeurait au 1010, Boul. Masson, Les Saules. Les funérailles auront lieu mercredi à 2h. Départ de la résidence funéraire.

J. Léo Bédard
1547, rue Notre-Dame
Ancienne-Lorette
à 13h30 pour l'église Ste-Monique les Saules et de la au cimetière de l'Ancienne-Lorette. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Amable Proulx, Mme Ovide Pageot, M. Adélard Mainguy, M. et Mme Roland Lemieux, Mme Gérard Bernier, Mlle Phabienne Lepage, Mlle Yvette Lepage, M. Jean-Marie Lepage, Mme René Lepage, aussi plusieurs neveux et nièces. M. et Mme Jean-Rock Gaudreau.

MAYRAND (Rosaire) — A Deschambault, le 14 décembre 1974, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Rosaire Mayrand, époux de dame Marie-Ange Mayrand. Il demeurait à Deschambault, Cte Portneuf. Les funérailles auront lieu mardi le 17 décembre à 11h. Départ des salons funéraires.

Guy Denis Lée
222, Chemin du Roi
Deschambault
à 10h45, pour l'église de Deschambault et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants, Dr Léonce Mayrand de Paris, Yolande (Mme Françoise Fortin) de Jonquière, Dr Martin Mayrand (Lucille Bonin) de St-Félix de Valois, Claude (Madeleine Lorenger) de Charlesbourg. Ses petits enfants: André, Louise, Martine, François et Lise, Daniel, Hélène, Lisette, Jocelyne et Guy Mayrand. Francelyne Gilles, Simon, Luc et Edith Fortin. Son frère Philippe et sa sœur Régine (Mme Alphonse Arcand). Ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

POULIN (Claude) — A l'Hotel St-François d'Assise, le 15 décembre 1974, à l'âge de 36 ans et 5 mois, est décédé Claude Poulin, contremaître à St-Romuald construction, époux de dame Rachel Boucher. Il demeurait au 164, des Chênes ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 décembre à 10h. Départ du salon.

Paul H. Tremblay et Fils
698, 5e Rue
Limoulin
à 9h45 pour l'église St-Odile et de la au cimetière St-Charles rue St-Vallier. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Lise, Sylvie, Charles et Gaëtan. Sa mère Mme veuve Charles Poulin. Sa belle-mère, Mme veuve Napoléon Boucher. Ses frères et ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Paul (Juliette), Jacques (Claudette), Richard (Fiorianne), Marcel Real (Eva), Ange-Aimée (Mme Marcel Bernard), Ida (Mme Paul Morin), Bernadette, Mme Clotilde (Le Breton), Charlotte, Patrick Boucher (Cécile), Jeanne d'Arc Coriveau Armand Boucher (Andrée), Mme Jean-Marc Laberge (Anita), Jean-Claude Boucher (Thérèse), Mme Blaise Boisvert (Diane), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon fermé de 5 à 7 heures.

ROCHETTE (Aglée) — A Québec, le 14 décembre 1974, à l'âge de 85 ans, est décédée

VEILLEUX (Charles-Henri) — A Québec, le 14 décembre 1974, à l'âge de 57 ans et 11 mois, est décédé M. Charles-Henri Veilleux, époux de Dame Jeanne d'Arc Bolduc. Il demeurait au 223, rue de la Reine. Les funérailles auront lieu mardi le 17 décembre, à 3h. Départ des salons de la compagnie.

Hubert Moisan
253 est, rue St-Joseph
à 2h50 pour l'église N.-D. de Jacques-Cartier et de la au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, son fils, ses filles et sa belle-fille: M. Mme Bertrand Veilleux, Mlle Paule Veilleux, Mlle Céline Veilleux; ses petits-enfants: Stéphane, Cybelle et Antoni Veilleux; ainsi que plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Le salon est fermé entre 5h et 7h.

VERREAULT-ROUSSEAU (Juliette Bolduc) — A Québec le 14 décembre 1974, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Juliette Bolduc, épouse en 1ères noces de feu Laurent Verreault, et en 2èmes noces de M. Eugène Rousseau. Elle demeurait au 78, rue Montcalm, Ste-Catherine, Cte Portneuf. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 décembre à 10 heures. Départ des salons de la cie.

Hubert Moisan
253 est, rue St-Joseph
à 9h50 pour l'église N.-D. de Jacques-Cartier et de la au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille et son gendre: M. et Mme Mérie Raymond (Madeleine); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosaire Dailaire (Evangéline), Mlle Laureat Dompierre (Irene), M. Adélard Parent, M. et Mme Antonio Baribeau (Marie-Anne), Mme Vve Laetitia Hébert, Mme Joseph Cadorette (Marie-Louise), M. et Mme Joseph Daddridge (Irene), M. et Mme Louis Rousseau (Jeanne), M. Roland Rousseau, M. et Mme Stéphanie Zakrevski (Jacqueline), M. et Mme Jean-Paul Rousseau (Fleurette), M. et Mme Roger Rousseau (Claire), M. et Mme Victor Ricard (Carmelle), M. et Mme Lionel Guay (Rolande), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Salon fermé entre 5 et 7 heures.

OUellet (Adélard) — A Québec, le 14 décembre 1974, à l'âge de 63 ans et 9 mois, est décédé M. Adélard Ouellet, époux de dame Amanda Giroux. Il demeurait au 240, boul. Lapierre, St-Emile. Les funérailles auront lieu mardi, le 17 décembre à 2h. Départ du funérarium.

Lépine Lée
280, BEAUCAGE
à 14h45 pour l'église Notre-Dame de la Recouvrance et de la au cimetière de Giffard. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendre et belle-fille: M. et Mme Rosaire Lapierre, M. et Mme Raymond Latulippe (Alicia); ses frères, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Imelda Perreault, M. et Mme Oscar Ouellet, N. et Mme Cléa Ouellet, M. Emile Fortin, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Heures de visites: 2h à 5h et 7h à 10h.

PARADIS (Charles) — A Québec, le 15 décembre 1974, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Charles Paradis, époux de dame Albertine Poiré. Il demeurait au 201, du Roi. Les funérailles auront lieu mercredi 18 décembre à 11h. Départ

LEPAGE (Eva Pageot) — A l'Hotel du Christ-Roi, le 14 décembre 1974, à l'âge de 64 ans et 6 mois, est décédée dame Eva Pageot, épouse de M. Roland Lepage. Elle demeurait au 1010, Boul. Masson, Les Saules. Les funérailles auront lieu mercredi à 2h. Départ de la résidence funéraire.

J. Léo Bédard
1547, rue Notre-Dame
Ancienne-Lorette
à 13h30 pour l'église Ste-Monique les Saules et de la au cimetière de l'Ancienne-Lorette. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Amable Proulx, Mme Ovide Pageot, M. Adélard Mainguy, M. et Mme Roland Lemieux, Mme Gérard Bernier, Mlle Phabienne Lepage, Mlle Yvette Lepage, M. Jean-Marie Lepage, Mme René Lepage, aussi plusieurs neveux et nièces. M. et Mme Jean-Rock Gaudreau.

MAYRAND (Rosaire) — A Deschambault, le 14 décembre 1974, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Rosaire Mayrand, époux de dame Marie-Ange Mayrand. Il demeurait à Deschambault, Cte Portneuf. Les funérailles auront lieu mardi le 17 décembre à 11h. Départ des salons funéraires.

Guy Denis Lée
222, Chemin du Roi
Deschambault
à 10h45, pour l'église de Deschambault et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants, Dr Léonce Mayrand de Paris, Yolande (Mme Françoise Fortin) de Jonquière, Dr Martin Mayrand (Lucille Bonin) de St-Félix de Valois, Claude (Madeleine Lorenger) de Charlesbourg. Ses petits enfants: André, Louise, Martine, François et Lise, Daniel, Hélène, Lisette, Jocelyne et Guy Mayrand. Francelyne Gilles, Simon, Luc et Edith Fortin. Son frère Philippe et sa sœur Régine (Mme Alphonse Arcand). Ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

POULIN (Claude) — A l'Hotel St-François d'Assise, le 15 décembre 1974, à l'âge de 36 ans et 5 mois, est décédé Claude Poulin, contremaître à St-Romuald construction, époux de dame Rachel Boucher. Il demeurait au 164, des Chênes ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 décembre à 10h. Départ du salon.

Paul H. Tremblay et Fils
698, 5e Rue
Limoulin
à 9h45 pour l'église St-Odile et de la au cimetière St-Charles rue St-Vallier. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Lise, Sylvie, Charles et Gaëtan. Sa mère Mme veuve Charles Poulin. Sa belle-mère, Mme veuve Napoléon Boucher. Ses frères et ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Paul (Juliette), Jacques (Claudette), Richard (Fiorianne), Marcel Real (Eva), Ange-Aimée (Mme Marcel Bernard), Ida (Mme Paul Morin), Bernadette, Mme Clotilde (Le Breton), Charlotte, Patrick Boucher (Cécile), Jeanne d'Arc Coriveau Armand Boucher (Andrée), Mme Jean-Marc Laberge (Anita), Jean-Claude Boucher (Thérèse), Mme Blaise Boisvert (Diane), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon fermé de 5 à 7 heures.

ROCHETTE (Aglée) — A Québec, le 14 décembre 1974, à l'âge de 85 ans, est décédée

horaire de télévision

CKRT (Canal 7) Riv.-du-Loup
LUNDI
16 DECEMBRE 1974

6.00 Nanny
6.30 L'Aventurier
7.00 Téléjournal nat. & int.
7.10 Actualités
7.25 Nouvelles du sport
7.30 Les Berger
8.00 Les Forges
8.30 Mont Joye
9.00 Travail à la chaîne
9.31 Brigade spéciale
10.30 Téléjournal nat. int. & prov
10.53 Nouvelles du sport et météo
11.00 Appellez-moi Lise
12.00 Civilisations: La réalité et le roman

MARDI
9.10 O Canada
9.15 Les aventures de Chaperonnette à Pojs
9.30 Les 100 tours de Centour
9.45 En mouvement
10.00 Minute Mounoute
10.15 Rolmes, santé à l'horizon
10.30 Personnalité féminine
11.00 Recettes de Juliette
11.30 Pour vous mesdames
12.00 Au pays de l'arc-en-ciel
12